

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 25

Artikel: Lo tzèvau retieint
Autor: L.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180870>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la plus mauvaise. Mais elle est sans doute trop compliquée et trop peu familière aux masses; il faut, pour le moment, se borner à l'indiquer.

En vous remerciant de me fournir l'occasion d'attirer l'attention du public et de provoquer peut-être la discussion sur des points qui me paraissent intéressants, je vous prie d'agréer, M. le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée. H. B.



La Société vaudoise des sciences naturelles a eu mercredi dernier sa réunion annuelle à Lausanne. Quoique des réunions bimensuelles offrent à ses membres de fréquentes occasions pour l'échange de leurs idées et à la communication de leurs travaux, la réunion annuelle a le don d'attirer un grand nombre de personnes et de faire mettre au jour des travaux scientifiques intéressants.

La réunion du 15 juin comptait environ 70 membres. Une collation offerte par les membres de Lausanne à leurs collègues du canton a commencé la journée sous les beaux ombrages du Cercle de Beau-Séjour; il ne fallait rien moins qu'une forte dose d'amour de la science pour échanger cette riante situation contre le quartier certainement moins poétique de *Chaucrau-Street* qui renferme le musée industriel. Nous rendrons compte prochainement des principales communications de la séance; nous donnons cependant, dès aujourd'hui, à cause de son actualité, le résumé d'un travail de M. L. Dufour, sur la sécheresse de 1870.

Après une séance de plus de quatre heures, un modeste dîner réunissait tous les membres dans la grande salle de l'Abbaye de l'Arc. Nous ne disons pas qu'il y ait eu beaucoup de discours: il paraît que les hommes de science ne les aiment guère; nous devons mentionner, pourtant, une boutade humoristique de M. le Dr. et député *Forel*:

« Je viens, dit-il, compléter les communications scientifiques de la matinée. J'ai trouvé il y a un mois, sur notre lac, un vengeron mort qui flottait sur l'eau; il avait un hanneton dans la bouche. J'ai fait empailler le vengeron, insuffler le hanneton, bref, je comptais placer ce cas très curieux d'histoire naturelle à côté des brochets qui s'entredévorent au musée. Mais l'autre jour, vengeron et hanneton avaient disparus; quel est l'auteur du larcin? C'est le chat!

La perte est d'autant plus sensible qu'elle me prive d'une satisfaction que j'espérais, celle de vous faire résoudre cette importante question:

Le vengeron est-il mort victime de sa glotonnerie ou bien est-il le héros obscur d'un acte de dévouement patriotique? Devons-nous voir en lui un vulgaire gourmet ou un exécuteur trop zélé des ordonnances du Département de l'Agriculture et du Commerce? A-t-il voulu, lui aussi, des profondeurs de l'onde, détruire son quarteron de hannetons? Voilà une question que je n'ai pu résoudre, pour laquelle j'avais besoin du concours de vos lumières, et qui, grâce au chat, restera pour toujours sans solution.

Je termine, messieurs, en vous proposant, selon vos goûts, la santé du vengeron ou celle du hanneton!

La sécheresse de 1870.

Voici le résumé des observations faites par M. L. Dufour sur la période de sécheresse extraordinaire que nous traversons. On sait que M. Dufour poursuit régulièrement des observations *siccimétriques* destinées à déterminer la différence entre la chute d'eau et l'évaporation.

1. Dans la période de trois mois, du milieu de mars au milieu de juin 1870, l'excès de l'évaporation sur la chute d'eau est de 353^{mm}.

2. Dans les années 1868 et 1869, qui furent exceptionnellement chaudes et sèches dans notre pays, surtout la première, on ne trouve aucune période où, pendant trois mois consécutifs, même en prenant les mois d'été, l'évaporation présente un excès aussi grand.

En 1868, il y eut un excès d'évaporation de 370^{mm} durant la période de fin avril au milieu de septembre, c'est-à-dire pendant quatre mois et demi. En 1869, cet excès fut de 350^{mm} en cinq mois et demi (milieu de mars à fin d'août).

3. Si l'on compare la chute d'eau observée à Lausanne par M. Marguet, en 1870, avec les résultats des observations de Genève, lesquelles datent de 1826, on trouve que l'année 1852 seule offre, pour Genève, une chute d'eau du printemps (74^{mm}) inférieure à celle (75^{mm}) de 1870. L'année qui s'en rapproche le plus ensuite est 1854, avec 84^{mm}.

Mais il pleut, en moyenne, moins à Genève qu'à Lausanne et, en 1852 et 1854, spécialement, la chute du printemps fut très probablement supérieure chez nous. Des observations faites dans ces années-là, à Morges, donnent 107^{mm} en 1852 et 103^{mm} en 1854.

Si l'on tient compte de cette différence, on peut dire, avec une très grande probabilité, que les mois de printemps de 1870 (mars, avril et mai) sont les plus secs que nous ayons eu depuis au moins quarante-quatre ans. Ce caractère exceptionnel devient encore plus remarquable, si l'on observe que la sécheresse se continue encore actuellement (15 juin).

4. L'examen des observations de Genève montre que la conclusion précédente peut s'appliquer aussi aux étés et aux automnes. On ne trouve, dans les quarante-quatre dernières années et entre ces deux saisons, aucune période de plus de trois mois consécutifs dans laquelle la quantité d'eau tombée ne soit supérieure à celle qui a été recueillie à Lausanne depuis le 1^{er} mars au 15 juin 1870.

5. L'hiver et les premiers mois de printemps (mars et avril) de 1854 ont été plus secs que l'époque correspondante de 1870. Mais en 1854, la sécheresse ne se prolongea pas, comme actuellement, dans les mois de mai et juin, c'est-à-dire dans le moment de l'année où le développement de la végétation souffre le plus du manque d'eau.

La sécheresse dont nous souffrons mérite donc d'être notée comme un phénomène remarquable dans les souvenirs de la génération actuelle.



Lo tzèvau retieint.

On Juif l'avai retieint on tzèvau et l'avai veindu à la faire d'Yverdon à on Fribordzâi dâi z'einverons

dè Rua. Lo tzèvu étai nâi co l'eintzo, son pâi brellhivè, l'avâi prau na balla coma et n'étai pas écortzi au garrot; mâ l'étai tot, la bite l'irè tarâie. Lo bregand dè maquignon lo savâi prau, et l'è por cein que l'avâi retieint ci tzèvu : faillâi catzi la târa, po que l'eussè mèliu façon.

Mâ qu'è-t-e qu'arrevâ. Lo Juif et lo Fribordzâi, que s'èin allâvan, l'on à Rua, et l'autro à Bullo, po la faire, partirant einseimblo : lo Juif avoué son tzè à l'allemanda et on galé tzèvu nâi que n'irè pas retieint, ci z'iquie; et lo Fribordzai, avoué son tzar-à-banc et son bron, — et son tzèvu retieint attatzi derrâi.

Iò, quand furant contre Mâudon, vegne on teimps dè misère, et l'irè dza âutre la né qu'on ne viâi gotta. Pllovessâi, coumeint s'on l'eussè vouedia avoué dâi seillè, et ma fâi, faille s'arretâ à Mâudon et cutzi.

Lo Fribordzai dèpllieie son bron, tandis que lo domestiquo einminè lo tzèvu tieindu et revint preindre l'autro; et petadan mon hommo seïn va medzi sa soupa et bâire na quartetta.

La leindèman matin, contre lè quatre haurè, noutron Fribordzâi sè lâivè, que l'irè grand dzo, et s'èin va à l'ètrabllio queri sè dou tzèvu, lo nâi et lo bron. Mâ ne lâi avâi qu'on gris et on bron, et lo nâi d'âu Juif.

— Tè råudjâi pirè! l'è portant on nâi que l'è mio, et chiquiè l'è gris! N'è pas ma bithie. Adon, iò que l'è?... Mâ l'irè bin iquie, tchancro.

Et tot d'on coup lâi vint dein l'idée que l'a étâ attrapâ et que lo gris dè stu matin è bin lo nâi dè hier à né; mâ seïn tant sacrefii et sacremeintâ, ie preind son bron et lo nâi dâu Juif ein deseint : Djoset! te sarâi bin fou dè preindre on gris du que l'è on nâi que l'a atchetâ, tchancro! — et ie fo lo camp avoué lo nâi et lo bron. Ma fâi, po stu iâdzo, l'è lo maquignon que fut einrossi; et l'avâi bin meretâ, câ se n'irè pas on lare, l'ire on fin Juif.

L. F.



Physiologie du municipal.

Le municipal est un être à part. La nature marque au front ceux qui doivent un jour briller à la municipalité; le peuple reconnaît ce signe et les nomme: s'il se trompe (ce qui est bien difficile), le nouveau municipal, bientôt convaincu de son insuffisance, abandonne le terrain et rentre dans la vie privée.

Ce n'est pas assez que la nature ait fondu et combiné dans son creuset toutes les grâces municipales, il faut qu'une éducation intelligente accompagne l'enfant prédestiné et féconde l'œuvre de la nature. Celle-ci, d'ailleurs, ne crée rien de parfait; à côté des plantes utiles, elle sème bon nombre de plantes parasites, pour donner à l'éducation le plaisir de les arracher.

Ainsi, j'ose affirmer que tous les hommes naissent avec un brin d'imagination, défaut si monstrueux chez le municipal, qu'on ne se rappelle pas l'y avoir jamais rencontré. Le devoir de l'éducation est d'étouffer ce germe funeste, de le détruire dès qu'il apparaît. Laissez le croître, parents négligents, et votre fils ne sera jamais municipal.

Le brin, si petit qu'il soit, se montre à chaque instant; on dirait que les enfants, pour irriter les respectables auteurs de leurs jours, se complaisent à leur faire des questions d'une niaiserie désespérante et des réponses idéales et poétiques, comme un homme positif n'en doit jamais faire. Cette malheureuse disposition, il faut la tuer de bonne heure; on y parvient, après de longs efforts, en joignant l'exemple au précepte, en surveillant avec sollicitude ces vellétés imaginatives, en ramenant sans cesse le jeune homme au sentiment de la réalité.

Nous disons le jeune homme, car, vers les 14 ou 15 ans, le brin se manifeste de nouveau; il est alors plus ferme et plus coriace que jamais; alors aussi c'est le bon moment pour le couper jusqu'à la racine, et l'on est sûr qu'il ne reparaitra plus. Domppez-moi cette intelligence par des études réalistes; attachez-la fermement à la matière (les pédants appellent cela abrutir) et votre fils aura fait un grand pas vers la municipalité.

Habitué de bonne heure à une sévère économie, il apportera cette précieuse qualité dans le maniement des deniers publics. Dès son bas âge, il a su conserver son argent; une pièce de 50 centimes, donnée le jour de sa fête, est restée intacte jusqu'à l'anniversaire suivant. Donc, le jeune homme sera municipal.

Il serait désirable aussi que, tout en respectant l'opinion d'autrui, il n'eût pas d'opinion à lui, et manquât absolument de cette vertu insensée qu'on nomme le courage civique. C'est le moyen de se maintenir aux affaires; Pierre et Paul ont les intérêts les plus opposés; on protège à la fois Pierre et Paul; la balance penche, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ainsi, l'on ne fâche personne, surtout si l'on ne craint pas, lorsque c'est indispensable, de parler et d'agir contre sa conscience.

Encore un mot avant d'en finir avec le point de vue pédagogique. Ne permettez jamais à votre élève de sortir de la route pour aller s'ébattre sur le gazon vert des prairies; ce serait une mauvaise préparation aux fonctions municipales. Elles ressemblent à des profondes ornières, creusées depuis un temps immémorial et par lesquelles toutes les voitures doivent passer, sous peine d'être culbutées. Or, comme notre voiture ne doit pas être culbutée, accoutumons le cocher à ne jamais abandonner l'ornière. C'est ainsi qu'on va sûrement, agréablement et longtemps.

J. B.

(La suite au prochain n°).



Une seconde pharmacie.

HISTOIRE VÉRITABLE

traduite de l'allemand de Horn.

Un doux soleil du mois de février de l'année 1838 pénétrait par de belles et brillantes fenêtres dans une petite pièce plus longue que large, attenant à l'unique pharmacie de la ville de D... La maison, située sur la place du Marché, était la pharmacie du *Pélican*, et la petite chambre, la demeure du pharmacien.

Si l'on croyait que ce fût par nécessité que lui et sa digne épouse eussent choisi cette petite pièce pour demeure, on se tromperait fort, car la maison était vaste et la place n'y man-